

L'an deux mil dix huit, le 10 septembre, le conseil municipal s'est réuni dans la salle de la mairie de St Macaire du Bois, sous la présidence de M. Gabriel TAILLEE, maire.

**Etaient présents :** M. Gabriel TAILLEE, M. Michel JAUDOUIN, Frédéric BARBIER, M. Dominique VERDURE, M. Etienne GABARD, Mme Emmanuelle BOUET, Mme Patricia MONTAS-GODINEAU, Mme Clémence DIGUET, Mme Vanessa DESVALLON, M. Jérôme GIRARDEAU

**Absent excusé :** Jérôme GIRARDEAU

**Secrétaire de Séance :** Clémence DIGUET

Monsieur TAILLEE, maire, donne lecture du compte-rendu de la réunion du 2 juillet 2018. Le conseil n'émet aucune objection.

#### **1. DELIBERATION ACHAT TERRAIN HOULIER :**

Le conseil municipal donne son accord pour l'achat du terrain de Madame HOULIER situé aux bouchettes pour la somme de 6000 € auquel s'ajoute les frais de notaires et divers pour la somme d'environ 3000 €. Nous devons demander des devis pour la destruction de la maison et pour l'évacuation des gravats.

#### **2. DELIBERATION MISE A JOUR DU SERVICE FAST :**

Le conseil municipal accepte la décision de dématérialiser les documents concernant les marchés publics, et donne l'autorisation de signer la modification de la convention

#### **3. DELIBERATION CONGES EXCEPTIONNELS :**

Il est nécessaire de prendre un arrêté pour l'attribution des congés exceptionnels (Naissance, Mariage, Décès,...). Le conseil donne son accord et attribue un nombre de jours correspondant à chaque événement, suivant arrêté joint.

#### **4. POINT SUR LES TRAVAUX :**

- Achat de terrain famille TURPAULT, tous les héritiers sont d'accord pour une vente d'un montant de 15000 €. Le conseil municipal autorise monsieur le maire a signé tous les documents s'y rapportant
- Proposition d'achat du terrain MORILLON à 7000 € pour une surface de 872 m2. La famille doit nous faire une proposition.
- Le conseil municipal souhaite agrandir le lotissement du Clos de la Varenne. Une rencontre sera organisée avec monsieur CHEVALIER, propriétaire du terrain. Un projet d'aménagement du terrain a été établi par le cabinet DURET-ONILLON.
- Toutes les peintures des bâtiments sont terminées. Il est prévu de changer les vitres des fenêtres de la troisième classe.
- Il est nécessaire de prévoir une évacuation des eaux pluviales devant la porte de la cantine
- La réception de fin de travaux des bâtiments communaux est prévue le samedi 27 octobre à 10 h. Seront invité monsieur le Président de l'Aspire, et monsieur le Président de l'Agglo.
- Pose de gouttières aux logements de la cure.
- Arnaud AUQUINET viendra la semaine prochaine pour continuer les travaux d'aménagement du devant de la mairie. Présentation d'un éventuel projet d'aménagement.
- Le fossé qui longe les propriétés de Messieurs Briand et Sachot doit être impérativement débroussaillé
- La place dans le lotissement du Clos de la varenne sera recouverte de gravillons rose.

#### **5. QUESTIONS DIVERSES :**

- Des photos sur l'exposition d'Art et Chapelle qui s'est déroulée cet été, seront exposées au Nobis le WE du 15 et 16 septembre.
- Le festival du poussin vert a connu une réussite (environ 200 entrées payantes, 70 gratuites).
- La rentrée scolaire s'est bien passée avec l'arrivée de 3 nouvelles maitresses.
- Une rencontre est à prévoir avec le centre social pour mettre en place d'éventuelles activités La date du vendredi 14 septembre est retenue.
- Le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 8 novembre 2018. Cette année le projet d'école sera basé sur la découverte du monde.
- L'exposition de peinture aura lieu du samedi 13 au samedi 20 octobre 2018.
- Une information sur le plan de développement de la police de proximité sera présentée au conseil municipal par la gendarmerie. Différentes actions seront proposées. La gendarmerie sera présente lors du conseil municipal du 15 octobre 2018.
- L'idée d'associer les enfants de primaire à une action pour le centenaire de l'Armistice est soumise. A voir avec les institutrices.

Le prochain conseil aura lieu le lundi 15 octobre 2018 à 20 h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures

G. TAILLEE

M. JAUDOUIN

F. BARBIER

V. DESVALLON

J.GIRARDEAU

E. BOUET

C. DIGUET

D. VERDURE

P. MONTAS-GODINEAU

E. GABARD